



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
Mardi 1^{er} avril 2025 à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Période de questions des membres du conseil
- 10.04** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou du 1^{er} avril 2025, à 19 h
- 10.05** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 mars 2025, à 19 h

12 – Orientation

- 12.01** Adopter le Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) 2025-2029 de l'arrondissement d'Anjou

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01** Demander à Hydro-Québec de planifier rapidement des interventions afin de permettre notamment la finalisation des travaux à l'édifice de la mairie de l'arrondissement d'Anjou relatifs à la décarbonisation ainsi que la mise en opération de panneaux d'affichage permettant d'éviter une importante perte monétaire pour l'arrondissement ainsi que ses partenaires d'affaires
- 15.02** Demander au conseil municipal de faire des représentations auprès de l'Agence de mobilité durable afin de faire respecter la réglementation de l'arrondissement d'Anjou ou de faire des modifications réglementaires et budgétaires afin de rendre l'arrondissement compétent pour appliquer le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement (1333)

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Autoriser le prêt de matériel à la Communauté des catholiques portugais de Montréal dans le cadre des activités culturelles en lien avec les fêtes du Saint-Christ des Miracles se déroulant le 17 et 18 mai 2025, ainsi que le 7 et 8 juin 2025
- 20.02** Accorder une contribution financière de 500 \$ au Club Patinage Anjou inc. pour leur Revue sur glace annuelle qui se tiendra les 3 et 4 mai 2025 à l'aréna Chaumont
- 20.03** Approuver la convention de services à intervenir entre Ville de Montréal- Arrondissement d'Anjou et Nature-Action Québec inc. afin de procéder à l'identification des besoins en outils de collecte, sensibilisation porte-à-porte, distribution de bacs de comptoir et suivi post-implantation dans le cadre du déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de neuf (9) logements et plus et les institutions, commerces et industries (ICI) des secteurs 3 et 4 de l'arrondissement d'Anjou, pour la période du 1er mars 2025 au 31 décembre 2025 - Octroyer un contrat de services de gré à gré de 40 654,96 \$, taxes incluses, le cas échéant, et autoriser une dépense maximale au même montant à cet effet
- 20.04** Autoriser une dépense totale de 498 217,03 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Construction Matteau Inc. au montant de 451 879,34 \$, pour le réaménagement du sous-sol du centre Roger Rousseau de l'arrondissement Anjou - Autoriser l'utilisation du surplus d'affectation pour l'ensemble des dépenses - Appel d'offres public 2025-06-TR (8 soumissionnaires)
- 20.05** Autoriser une dépense totale de 381 869 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Construction Larotek Inc. au montant de 308 642,92 \$, taxes incluses, pour la réfection des trottoirs et travaux connexes sur diverses rues de l'arrondissement d'Anjou (réseau artériel) - Appel d'offres public 2025-03-TR (6 soumissionnaires)
- 20.06** Autoriser une dépense totale de 1 710 486,88 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Eurovia Québec Construction inc au montant de 1 415 311,51 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie et de remplacement des entrées de service en plomb sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou- Appel d'offres public 2025-01-TR (4 soumissionnaires)
- 20.07** Autoriser une dépense totale de 224 201,25 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat à Riopel Dion St-Martin Inc. au même montant, pour les services professionnels pour les travaux d'aménagement d'un nouveau parc-école inclusif, transformation de la rue Spalding et ajout de nouvelles aires de jeux au parc Spalding de l'arrondissement Anjou - Appel d'offres 2024-10-SP (2 soumissionnaires)
- 20.08** Autoriser une dépense totale de 846 824,23 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Montréal Scellant Inc. au montant de 659 457,51 \$, taxes incluses, pour la réfection de trottoirs et de pavage sur divers tronçons de rues de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public 2025-04-TR (7 soumissionnaires)

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} février 2025 au 28 février 2025

40 – Réglementation

- 40.01** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), visant à modifier la signalisation sur le boulevard Ray-Lawson, entre la voie ferrée et la rue Ernest-Cormier, ainsi que sur l'avenue Rhéaume côté Ouest, entre l'avenue de la Vérendrye et le boulevard Métropolitain, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 25 février 2025
- 40.02** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), visant l'implantation d'une zone de stationnement sur rue dédiée aux personnes à mobilité réduite, face au 7974, avenue Candes
- 40.03** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et une ordonnance en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par l'Association de soccer Anjou, Association du baseball mineur Anjou inc. et Patinage Anjou inc. pendant les mois de mai, juin et juillet 2025
- 40.04** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou aux mois d'avril, juin, juillet et août 2025
- 40.05** Donner avis de motion et déposer le projet de règlement RCA 182 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (RCA 22) et le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou - Exercice financier 2025 (RCA 181) », afin de modifier des dispositions relatives à l'occupation périodique du domaine public et des tarifs relatifs aux murales et à certains projets particuliers
- 40.06** Donner un avis de motion du règlement RCA 183 intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40), le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), le Règlement sur les permis et certificats (1527) et le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou - Exercice financier 2025 (RCA 181) », afin de permettre les bâtiments temporaires de classes modulaires pour les établissements d'enseignement durant une période ne devant pas excéder 60 mois
- 40.07** Donner avis de motion pour le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin d'ajouter des définitions relatives à l'hébergement touristique

- 40.08** Adopter, en vertu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, chapitre 2), un premier projet de résolution visant à autoriser un projet de démolition du bâtiment commercial situé au 7440-7460, boulevard des Galeries-d'Anjou et de construction de deux bâtiments résidentiels comportant trois tours pour les propriétés situées aux 7400 et 7440-7460, boulevard des Galeries-d'Anjou, lots 6 659 556, 6 659 557, 6 659 558, 6 659 559, 6 659 560 et 6 659 561 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PH-79-002)
- 40.09** Adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin d'ajouter des définitions relatives à l'hébergement touristique
- 40.10** Adopter le premier projet de règlement RCA 183 intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40), le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), le Règlement sur les permis et certificats (1527) et le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou - Exercice financier 2025 (RCA 181) », afin de permettre les bâtiments temporaires de classes modulaires pour les établissements d'enseignement durant une période ne devant pas excéder 60 mois
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser un projet de lotissement, d'agrandissement d'un bâtiment commercial et un usage d'unités de libre-entrepôt, pour la propriété située aux 6900-7000, boulevard Louis-H.-La Fontaine, lots 4 594 306 et 4 594 307 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-024)
- 40.12** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment commercial au 8250, boul. Métropolitain, lot 1 110 228 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-025)
- 40.13** Adopter, avec changement, en vertu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, chapitre 2), une résolution visant à autoriser un projet de lotissement, de démolition partielle d'un bâtiment commercial et de construction de deux bâtiments résidentiels comportant trois tours pour la propriété située aux 6900-7000, boulevard Louis-H.-La Fontaine, lots 4 594 306 et 4 594 307 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PH-79-001)
- 40.14** Donner avis de motion et déposer le projet de règlement RCA 1333-39 intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) », afin de modifier certaines définitions et ajuster le texte réglementaire

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025